

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 961 autorisant à effectuer des travaux supplémentaires rémunérés par des indemnités horaires, les agents de l'atelier ainsi que le personnel navigant de la Direction du Port

n° 961

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
13 octobre 1951

Numéro JO  
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro  
1 novembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Sont autorisés à effectuer des travaux supplémentaires rémunérés par des indemnités horaires, les agents de l'atelier ainsi que le personnel navigant de la Direction du Port. Ces dispositions sont valables pour le 4e trimestre de l'année 1951.